

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2020

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

PREAMBULE de M. Le Maire :

Les habitants lecteurs perspicaces du bulletin communal auront remarqué que sa parution est bien tardive ; en effet, habituellement début mai, la voici avec deux mois et demi de retard ! De plus son contenu n'est pas aussi étoffé, les pages dédiées aux associations en sont absentes...mais les associations sont toujours là !

Je pense qu'il est inutile d'en donner la cause...

Comme partout, notre commune a subi les désagréments du confinement liée à la crise sanitaire.

La Municipalité a fermé l'école, considérant que les conditions imposées par le protocole ne pouvaient pas être appliquées.

La classe a repris le 22 juin, mais en aménageant les locaux et en déplaçant la cantine dans la salle « Vignemale » de la MAE, pour respecter la distanciation physique.

Le Comité des Fêtes, après concertation, a annulé la fête locale comme partout ailleurs sur le territoire.

Les autres manifestations n'ont pu aussi avoir lieu : journée citoyenne, repas de village.

Beaucoup d'entre nous n'ont pu travailler normalement.

Le Conseil Municipal, issu des élections du 15 mars, n'a pu être mis en place que le 25 mai.

Voilà entre autres, les mauvaises surprises et contretemps créés par le virus.

S'il n'y a pas eu dans notre village, à déplorer de situations médicales graves, la vie de tous les jours n'a pas été simple.

L'été est là, mais les vacances, les congés n'ont pas la saveur des années précédentes.

Et nous devons, au quotidien, maintenir notre état d'esprit dans l'attention, le respect de ces gestes dits « barrière » indispensables à notre vie en société... pour nous, pour vous.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

La liste présentée le 15 mars a été élue au premier tour avec un taux de participation de plus de 57%.

Le 25 mai ont eu lieu les élections du Maire et des Adjointes ainsi que les délégations aux différentes instances.

En voici le tableau :

Jean-Marc ESQUIROL, Maire, délégué à la CCV et au SIVOM

Angeline LACANAL, 1er Adjointe, déléguée au SDEHG

Jacques BABY 2ème Adjoint, délégué au SIVOM

Corinne CALESTROUPAT

Olivier BATLLE

Fabrice GRAGLIA, délégué au SMDEA et à HGE

Katty ROBINEAU-DE NAYVILLE, déléguée à la MAE

Anthony GAUSSENS

Françoise SKALLI-VIALARET, déléguée au SDEHG

Pascale WIROTH-CAPEL déléguée au SITPA

Anouchka CLAVERIE-GOLETZ, déléguée à la MAE

Tous les élus sont aussi membres des différentes commissions communales : cadastre, travaux-urbanisme, école-jeunesse, environnement, culture-fêtes etc...

Ils participent aussi aux commissions de la Communauté de Communes du Volvestre.

INFOS MUNICIPALES

LE BUDGET 2020 : voté le 22 juin !

Un aperçu de la section « Fonctionnement »-Dépenses en € :

Charges à caractère général	45562
Charges de personnel	45760
Dépenses imprévues de fonctionnement	1000
Virement à la section d'investissement	1000
Opérations d'ordre entre section	1000
Autres charges de gestion courante	43840
Charges financières	2000

Un aperçu de la section « Fonctionnement » - Recettes en € :

Excédent antérieur reporté Fonctionnement	16321
Atténuation de charges	5000
Produits des services	10860
Impôts et taxes	59010
Dotations et participations	50648
Autres produits de gestion courante	6150
Produits financiers	2
Produits exceptionnels	200

Rem : La section « fonctionnement » est en baisse de 5649 € : 148 191 € contre 153 580 € en 2019. Ce sont les charges à caractère général qui ont diminué. En recettes, les impôts et taxes augmentent de 3640 € (voir taux ci-dessous). Les dotations et participations de l'Etat restent à la même hauteur. La section « investissement » n'atteint pas 30 000 € (29 430 €).

Les taux communaux : Ils progresseront de 1.158 (décision à l'unanimité du Conseil Municipal).

Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Taxe d'habitation	15.54	
Taxe foncière (bâti)	8.47	9.82
Taxe foncière (non bâti)	31.53	36.54
Cotisation foncière (CFE)	19.37	22.44

Informations complémentaires :

Cette année 2020 est marquée par la crise sanitaire avec les conséquences que tout le monde sait. A Lacaugne, l'école, la cantine sont restées fermées jusqu'au 22 juin ; toutes les festivités ont été annulées. Le Conseil Municipal n'a pu être mis en place que le 25 mai.

Cette situation a entraîné des économies forcées tant en fonctionnement : factures d'énergie, baisse de la subvention au Comité des Fêtes... qu'en investissement en raison du confinement et faute d'avoir voté le budget.

Malgré cela la Municipalité a jugé que le moment était propice à une augmentation des taux afin d'assainir les finances et préparer la rentrée de septembre, car il y aura bien une seconde classe au village.

INFOS PLUS :

Déplacement Mairie :

Déplacée, comme prévue, dans le bâtiment MAE, 151 chemin de Breil, elle est ouverte depuis décembre 2019 et a déjà connu les temps forts de toute mairie : mariages, élections. En revanche, le secrétariat fonctionne au « ralenti » après quelques « ratés » :

La secrétaire nouvellement recrutée, après un arrêt maladie, n'a pas souhaité poursuivre son contrat.

Puis, le confinement est passé par là ...

Aujourd'hui donc, Patricia GARCIA revient tous les lundis après-midi seulement.

La continuité du service public reste cependant assurée et M. le Maire se rend disponible en fonction de la nécessité.

Réunions publiques :

Elles devaient avoir lieu pour débattre de l'implantation d'aires de regroupement, du sens unique de la « rue des forges », et d'autres sujets divers.

La crise « COVID » nous a obligé à les suspendre.

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi : ouverture au public de 14h30 à 17h30

Le Jeudi matin : pour le moment l'ouverture au public est suspendue.

LES PERMANENCES du Maire et des Adjointes :

Les Lundi, Mercredi après-midi et Jeudi matin sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES ET INTERNET :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

M. le Maire : 05.61.87.69.89

Adresse E-Mail : mairiedelacaugne@orange.fr

LA MEDIATHEQUE : Tél Mairie 05.61.87.86.98

Nouveaux horaires (hors vacances scolaires) : mardi de 14h à 16h et mercredi de 16h à 18h.

Jeudi après-midi et samedi matin sur rendez-vous.

La MAE :

ACCUEIL Mail : lamae31@orange.fr

Site : www.lamae.fr

INFO VILLAGE

NOUVEAUX ARRIVANTS :

Les fermes ont du succès ! De nouveauxx propriétaires à celle de « Mandorre : Mathilde LEGOFF et Vincent CUCCHI

à celle de Mme BERTORELLO après Esparguères : M. Kévin ASPE et sa compagne Camille MATHIEU

NAISSANCE :

de Lény BARALE le 19 mai 2020 (fils de Bruno BARALE et de Charline DEDIEU)

Nous souhaitons la bienvenue à toutes et à tous, petits et grands !

DECES :

Yvette LACOSTE, née PORTOLAN, est partie le 07 janvier 2020 à l'âge de 80 ans. Nous adressons les plus sincères condoléances à Arsène, son mari, à ses enfants, petits enfants.

François-Marie BAZIRE, habitait depuis quelques années à Esparguères ; il est décédé à l'âge de 67 ans. Nos sincères condoléances à sa compagne Aline ROSSONI ainsi qu'à sa famille.

INFO SOUVENIR : Chez Olga

*« Boire un p'tit coup c'est agréable
Boire un p'tit coup c'est doux
Mais il ne faut pas rouler dessous la table
Boire un p'tit coup c'est agréable
Boire un p'tit coup c'est doux ».*

Cette chanson à boire, généralement chantée en groupe pour les repas de famille, les banquets de mariage, les fêtes étudiantes, est aussi braillée lors des troisièmes mi-temps de Rugby, démentiellement festives.

Or, « Chez Olga », l'unique café du village, on pouvait certes boire de bons petits coups, mais, au vue de l'exiguïté de la salle du bar et du peu de tables l'encombrant, il était impossible de leur rouler dessous.

Ce modeste bar de campagne, un rez-de-chaussée d'une maison ordinaire, avait pignon sur rue face à l'Eglise et à la Mairie.

Chose peu commune pour un café de campagne les « *chiottes* » n'étaient pas au fond du jardin. En effet, pour effectuer ses besoins, petits ou gros, il était recommandé de monter à l'étage où, en haut de l'escalier, se trouvait sur le palier une petite porte en bois sur laquelle était punaisé un vulgaire carton donnant pour unique indication un énorme : WC, tracé grossièrement à la craie blanche, manifestement la légitime contribution de l'école communale toute proche.

On aurait pu penser que la situation élevée de cette fameuse cuvette d'aisance, avait été calculée par un physicien qui l'avait conçue haut perché pour permettre, selon le champ de pesanteur qui découle de la loi universelle de la gravitation, une meilleure

chute de la matière !

Lors de notre toute première visite de la maison abandonnée de Marou, bien avant la signature du compromis de vente, c'est dans cet estaminet que nous fîmes la connaissance décisive non seulement de la tenancière de l'établissement mais aussi des notables de la municipalité.

En effet, Madame le Maire et deux de ses fidèles Adjoints papotaient, attablés dans la pénombre de la modeste salle du bar, en sirotant un petit blanc perlé, bien frais, issu de nos proches régions viticoles du Sud-Ouest.

Grand Seigneur, sans les connaître mais pour lier, sûrement inconsciemment, une relation qui pourrait peut-être devenir durable, je demandai à la patronne de les resservir sur ma tournée. Chose qu'ils acceptèrent sans rechigner avec courtoisie et même un certain plaisir.

Nous échangeâmes alors, en trinquant convivialement, quelques propos anodins sur la vie de la Commune, ses avantages, ses inconvénients...

Un premier pas, sans arrière-pensée, que je n'eus pas à regretter plus tard.

A bien y réfléchir, c'est, très certainement, cette rencontre inattendue qui pesa dans la balance lors de notre prise de décision quant à l'achat de telle ou telle maison que nous avions visitée ces dernières semaines.

L'âme de la commune.

Nous comprîmes, quelque temps après, que cet établissement rustique était en fait le cœur battant du village.

Un lieu central où se côtoyaient sans distinction paysans et notables, employés et patrons, résidents et itinérants...

Ici, pas de chichi.

Pas de télévision, pas de musique d'ambiance, pas de baby-foot ou de flipper...

La salle enfumée était animée uniquement par les conversations des clients, leurs rires ou leurs lamentations.

Aux heures de pointe, l'apéro ou le petit digeo, le ton montait, rythmé par les tchin-tchin et les glouglous. On eut dit une ruche humaine faisant son miel des potins du voisinage !

Parfois, on entendait aussi le bruit des cartes jetées sèchement sur la nappe en plastique et les annonces qui égrenaient le temps : « Tierce ! » « Belote ! » « Et dix de der ».

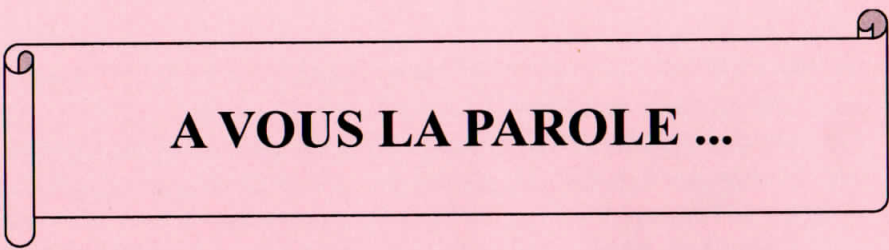
A ce jour et depuis belle lurette, la pression a cessé de couler à flot sur le zinc. Le troquet décati et son autoritaire tenancière vieillissante ont été mis en bière.

Olga, fourbue, avait claqué la porte et tiré sa révérence après s'être usée jusqu'à la corde pour tenir son commerce avec hospitalité le plus longtemps possible.

O tempora, o mores !

Autres temps, autres mœurs !...si les mœurs changent avec le temps, il n'en est pas moins vrai qu'avec le temps, les gens changent aussi.

C'est pourquoi, je me devais de vous relater, mot à mot, cet épisode mémorable de la vie de notre petite commune rurale pour que perdure le souvenir du joli temps passé.



A VOUS LA PAROLE ...